

Branle-bas de combat à Baie-Mahault, Goyave et Sainte-Anne : ces fiefs électoraux qui vacillent

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

20 mars 2026



Malgré un taux de participation en hausse à 52,41 %, les municipales 2026 en Guadeloupe confirment une désaffection durable pour les urnes, avec un recul de près de 9 points par rapport à 2014. Vingt maires ont été élus dès le premier tour, mais plusieurs figures politiques sont en difficulté, à l'image d'Ary Chalus à Baie-Mahault et de Ferdy Louisy à Goyave. Éclairage sur les enseignements d'un scrutin qui promet des seconds tours sous tension.

Pour ces élections municipales, 138 listes étaient en concurrence pour pourvoir 927 sièges de conseillers municipaux et 228 postes de délégués communautaires. Si le taux de participation s'élève à 52,41 %, un chiffre supérieur à celui de 2020, cette progression est à relativiser fortement.

Ce chiffre est en effet trompeur. Le scrutin de 2020 avait été fortement marqué par la crise du Covid-19, avec des conditions de vote très particulières (port du masque obligatoire, campagne électorale « corsetée »), ce qui avait logiquement freiné la mobilisation.

En réalité, la tendance de fond en Guadeloupe est bien à une désaffection progressive mais constante pour les urnes. La participation de 2026 reste inférieure de près de 9 points à celle de 2014 (61,38 %) et très en deçà du taux de 2008 (64,03 %).

Vingt maires élus dès le premier tour

Dès le 15 mars, vingt maires ont décroché leur réélection ou leur élection au premier tour. Parmi eux Adrien Baron à Sainte-Rose (87,20 %), Louli Bonbon à Terre-de-Haut (67,63 %), Marie-Yvelise Ponchateau à Baillif (64,82 %), Jean-Claude Maes à Capesterre-de-Marie-Galante (64,25 %), Jules Otto à Vieux-Habitants (63,80 %), David Nébor à Petit-Bourg (60,61 %), Jean-Philippe Courtois à Capesterre-Belle-Eau (59,73 %), Rolland Plantier à Vieux-Fort (59,42 %), François Navis à Saint-Louis de Marie-Galante (58,48 %), Harry Durimel à Pointe-à-Pitre (57,47 %), André Atallah à Basse-Terre (56,86 %), Thierry Abelli à Bouillante (56,24 %), Alphonse Guillaume à Deshaies (55,93 %) Camille Élisabeth à Pointe-Noire (54,76 %), Blaise Mornal à Petit-Canal (53,71 %), Jean Bardail à Morne-à-l'Eau (53,55 %), Gabriel Foy à Terre-de-Bas (52,57 %), Jocelyn Sapotille à Lamentin (51,71 %), Éric Jalton aux Abymes (51,45 %), Gabrielle Louis-Carabin au Moule (51,09 %).

Dans les douze autres communes, un second tour sera nécessaire pour départager les candidats. En attendant le second tour, le premier scrutin a déjà livré des indications majeures.

Ary Chalus en difficulté à Baie-Mahault.

La plus significative est la déconvenue d'Ary Chalus à Baie-Mahault, contraint à un deuxième tour qui s'annonce difficile. Plusieurs facteurs expliquent ce résultat médiocre. L'usure du pouvoir est un premier élément. En 2014, Ary Chalus, alors en pleine ascension, avait été réélu triomphalement au premier tour avec 9 483 voix. En 2026, il ne totalise que 3 436 voix, et ce malgré une augmentation du nombre d'inscrits (23 404 contre 20 546 en 2014).

En piste depuis 2001, il a cumulé les mandats (conseiller départemental, député, président de Région) avant d'être rattrapé par des affaires judiciaires. Sa condamnation en appel pour dépassement de compte de campagne lors de l'élection régionale de 2015, assortie d'une inéligibilité de deux ans (Ary Chalus a formé un pourvoi en cassation), a écorné son image. Puis, à quelques jours du scrutin municipal, l'annonce de son renvoi en correctionnel les 24, 25 et 29 juin prochains pour détournement de fonds publics a porté un coup supplémentaire à sa campagne. Enfin les électeurs n'ont pas goûté le stratagème qui a consisté à camoufler en 3^e position sur la liste, le véritable postulant au mandat de maire, Teddy Bernadotte.

Pour le second tour, Ary Chalus (32,50 %) fait face à une coalition : Frédéric Théobald (6,84 %) et Simon Vainqueur (6,81 %) ont rejoint la liste de Michel Mado (30,60 %), tandis que Sylvie Chammougon-Anno arrivée troisième (19,67 %) se maintient au second tour.

À Goyave, Ferdy Louisy en grand danger

L'autre surprise du scrutin vient de Goyave, où le maire sortant Ferdy Louisy (également président du syndicat de l'eau SMGEAG) totalise 1 089 voix, et est en très grande difficulté. Il ne devance son poursuivant, Jean-Luc Edom, que d'une quarantaine de voix (1 053). Loin derrière, Bernard Zora (455 voix) et Maryse Josiane Citronnelle (364 voix) complètent le tableau.

La menace pour Ferdy Louisy est claire. Ses trois concurrents totalisent ensemble plus de voix que lui. Bien qu'aucun ralliement officiel n'ait été annoncé et que Bernard Zora n'ait pas appelé à voter pour Edom, la tendance est plutôt au tout sauf Louisy, selon un militant de Bernard Zora, joint par téléphone : « *En dépit du communiqué de Bernard Zora qui n'appelle à voter ni Edom ni Louisy, les électeurs de Zora voteront Edom. Nous allons voter Edom. Je me donne à fond dans cette campagne pour libérer Goyave de Louisy* », a-t-il scandé.

Le président du SMGEAG paie l'éclatement de sa majorité municipale et la crise de l'eau qui frappe durement la Guadeloupe. Jean-Luc Edom a réuni sur sa liste plusieurs figures de cette majorité sortante, dont Antoine Sarraïl, Patrick Brochant, Achille Adonaï, et même Daniel Pétris, ancien premier adjoint du maire sortant.

Trois-Rivières et Gourbeyre, des batailles sous haute tension

Parmi les autres communes sous surveillance, Trois-Rivières présente un véritable intérêt politique. Une vraie confrontation GUSR/PS. Le maire

sortant, Jean-Louis Francisque (GUSR) est en ballottage favorable (48,68 %) mais devra affronter Jimmy Fausta (37,69 %), soutenu par le PS. Albert Dorville (13,63 %), arrivé troisième, a clairement annoncé la couleur en appelant à voter pour Fausta au second tour. Dans un communiqué publié dès lundi 16 mars, Albert Dorville dit ne pas renoncer à ses valeurs, la probité, la lutte contre la corruption, la défense de l'intérêt général, et apporter son soutien à Jimmy Fausta. La bataille s'annonce serrée.

À Goubeyre Claude Edmond n'est pas tiré d'affaire. Il totalise au premier tour 40,46 % des voix. Marguerite Civis (32,76 %) Fabienne Thomas (19,09 %) Josy Constant (7,69 %) totalisent ensemble 59,54 %. La politique a beau ne pas se résumer à une somme arithmétique, le problème s'avère ardu pour le maire sortant.

Sainte-Anne et Gosier dans le flou

À Sainte-Anne, Francs Baptiste n'est pas non plus à l'abri d'une déconvenue. Avec 27,85 % des voix au premier tour, il réalise le plus faible score d'un maire sortant. Face à lui, la coalition Diana Perran (16,14 %) / Blaise Aldo (13,85 %) / et Patrick Galas (6,58 %) totalise 46,57 % des suffrages. Lydia Faro épouse Couriol, qui compte 19,02 % des suffrages exprimés, pourrait bénéficier des reports de voix des trois autres candidats — Pascal Sainsily (9,64 %) et Jean-Yves Duro (6,92 %) — qui cumulent à eux deux 16,56 % des suffrages. Francs Baptiste devra livrer une bataille acharnée pour conserver son fauteuil de maire.

Au Gosier, commune en pleine turbulence politique, la configuration reste complexe. Le maire sortant Michel Hotin est arrivé en tête du premier tour avec 36,63 % des voix, devançant Keeter Sylvain (12,44 %), ainsi que Liliane Montout (12,35 %), Jocelyn Martial (11,50 %), Guilaïne Jeanne (8,86 %), Patrice Pierre-Justin (7,39 %), Jean-Claude Christophe (3,97 %), Patrick Gob (3,15 %) et Christelle Germain (2,46 %). Si Keeter Sylvain a

accepté d'intégrer Jocelyn Martial et Ghylaine Jeanne sur sa liste, il a en revanche écarté Liliane Montout lui préférant des jeunes issus de sa liste. De son côté, le groupe de Patrice Pierre-Justin a annoncé son ralliement à Michel Hotin. Fidèle à sa propension à cultiver l'insolite, Le Gosier continue de tenir toutes ses promesses.

La Désirade, Saint-François, Saint-Claude : des seconds tours sous pression

À La Désirade, le duel s'annonce très serré entre le maire sortant Loïc Tonton (47,36 %) et Jean-Claude Pioche (30,38 %). Ce dernier a fusionné sa liste avec celle de Max Villeneuve, qui a recueilli 16,82 % des suffrages au premier tour. Une alliance de 47,2 % sur le papier qui pourrait menacer le président de la communauté d'agglomération de la Riviera du Levant.

À Saint-François, en revanche, ni fusion ni alliance ne viendront rebattre les cartes. Le maire sortant Jean-Luc Périan a obtenu 38,65 % des suffrages, devant Sophie Péroumal (18,68 %) et Teddy Mary (13,44 %). Les trois candidats ont fait le choix de maintenir leurs listes pour le second tour.

À Saint-Claude, le suspense est à son comble. Fabrice Minatchy (34,90 %) et Cédric Vitalis (34,55 %) sont au coude-à-coude. Derrière eux, Thierry Panol (18,66 %) et Rebecca Coupan (11,88 %) dépassent également les 10 %. Les quatre listes se maintiennent pour le second tour, promettant une finale indécise.

Cet article vous a éclairé ? Il est né de l'engagement de lecteurs

**comme vous. Rejoignez ceux qui rendent ce journalisme possible :
abonnez-vous ou faites un don.**